



**CENTRE HOSPITALIER DE FALAISE**  
**PERMANENCE D ACCES AUX SOINS DE SANTE (P.A.S.S)**

Boulevard des bercagnes , BP59, 14 700 FALAISE

Téléphone: 02 31 40 43 54

Code fitness : 14000011

**HAS**  
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ  
Certifié V2014  
Juillet 2016



**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA P.A.S.S DU**  
**CENTRE HOSPITALIER DE FALAISE**

**Année 2019**

## **PREAMBULE**

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (P.A.S.S.) sont des dispositifs issus de la loi du 29 juillet 1998 de lutte contre les exclusions.

Il est ainsi confié au service public hospitalier une mission nouvelle qui s'intègre dans les Plans Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS).

Cette mission consiste à accueillir des personnes en situation de précarité, à leur proposer une prise en charge médicale et sociale, et à mettre en place une continuité des soins avec le système de santé de droit commun ainsi que des relais pour un accompagnement social adapté.

## **Introduction**

La circulaire du 18 juin 2013 fixe des repères pour l'organisation et le fonctionnement des P.A.S.S.

Il appartient à chaque établissement hospitalier de mettre des moyens humains et matériels pour mettre en place ces cellules d'accueil médical et social.

La circulaire inscrit les P.A.S.S. dans le réseau des acteurs des secteurs sanitaire et social du territoire, intervenant pour la prévention et l'accompagnement des personnes en situation précaire.

Après un rappel sur l'organisation propre à la P.A.S.S. de Falaise, le bilan de son activité pour l'année 2019 sera présenté. Un retour sur le travail partenarial sera ensuite abordé, puis, très brièvement, sur les actions de sensibilisation et de formation auprès de futurs professionnels.

### **1- ORGANISATION**

Sur les bases de la circulaire de 2013, le Centre Hospitalier de Falaise a mis en place une équipe pour la P.A.S.S. et organisé les moyens de répondre à ses missions.

#### **1.1 Une équipe stable dans sa composition :**

L'équipe de la P.A.S.S compte 5 professionnels

- Un médecin ( 10 % d'ETP)
- Une cadre de santé (10% ETP)
- Une infirmière (20% ETP)
- Une assistante sociale (50% ETP)
- Une secrétaire (50% ETP)

Cette équipe a rencontré au cours de l'année 2019 un changement de cadre de santé et de secrétaire. Par contre, les temps attribués pour répondre aux missions du service sont identiques par rapport aux années précédentes.

C'est donc sur une équipe relativement stable que repose le service.

Toutefois, une période d'activité à mi-temps thérapeutique de l'assistance sociale de janvier à fin avril 2019 est à signaler.

## **1.2 Fonctionnement**

La P.A.S.S. de Falaise a fixé un temps dédié aux consultations le mercredi après-midi de 14h à 16h30.

Toutefois l'équipe s'organise pour donner au fonctionnement de la P.A.S.S. beaucoup de flexibilité, afin notamment de s'adapter à l'accueil des résidents du Centre d'Accueil et d'Orientatio (CAO) de Bretteville sur Laize et à l'urgence médico-sociale de certaines situations.

## **2- ACTIVITE DE L'ANNEE 2019**

### **2.1 Retour sur quelques chiffres pour l'année 2019 :**

- File active : 88 personnes
- > file activemédecin: 31
- > file active infirmière: 27
- > file active assistante de service social: 87
- La majorité des personnes accueillies est âgée de 19 à 25 ans (25) et de 26 à 35 ans (22)
- Les personnes viennent de la métropole (45) et de pays non européens (43), dans des proportions équivalentes
- Les personnes sont majoritairement des hommes : 62
- 75 d'entres elles vivent seules
- 14 sont sans hébergement et 7 hébergées pour leur entourage

### **2.2 Evolution par rapport à 2018 :**

- La file active est en légère baisse (97 personnes accueillies à la P.A.S.S en 2018). L'activité s'est notamment réduite sur le plan sanitaire (en 2018, file active médecin: 50; infirmière: 52)
- La sur-représentation des tranches d'âge de 19-25 ans et de 26-35 ans est notable pour les deux années consécutives (88 % en 2018 ; 53% en 2019), même si une évolution apparaît sur ce point.
- Quant à l'origine du public, une légère évolution peut-être constatée entre 2019 et 2018. En effet, si la proportion de personnes accueillies à la P.A.S.S. nées en métropole est équivalente à celle nées dans des pays non-européens, les chiffres de 2018 présentent une autre image de l'activité de la P.A.S.S. avec une proportion plus importante du public d'origine étrangère.
- En ce qui concerne la fréquentation de la P.A.S.S. majoritairement par des hommes en 2019 ( 70,5 %), le constat est le même en 2018 (85,5 %).

- La proportion de personnes vivant seules est aussi marquée en 2018 (97) qu' en 2019 (75) rapportée à la file active, soit respectivement 86% en 2018 et 85% en 2019.
- Les difficultés relatives à l'hébergement sur le territoire se confirment d'année en année. La P.A.S.S. a été sollicitée pour 18 personnes sans hébergement et 5 hébergées par leur entourage en 2018 ; pour 14 personnes sans hébergement et 7 hébergées par leur entourage en 2019.

Ces chiffres mettent en évidence que 23,7% en 2018 et 23,9 % du public accueilli à la P.A.S.S. de Falaise se heurtent à des problématiques d'hébergement sur le territoire, de manière constante dans le temps.

### **2.3 Analyse**

Ces constats soulèvent quelques questions pour l'activité de cette année écoulée, notamment en ce qui concerne le recul de la file active:

Sans doute s'expliquent t-il en partie par la période de mi-temps thérapeutique de l'assistante sociale, moins disponible pour accueillir les personnes et par la difficulté pour le médecin de la P.A.S.S. à répartir son temps entre la P.A.S.S et l'Unité de Soins Palliatifs.

Cependant, cette baisse d'activité pourrait également trouver son origine dans la qualité de la coordination de la P.A.S.S. avec le réseau de professionnels du secteur sanitaire et social sur le territoire et l'évolution des services partenaires ( départs et remplacements de professionnels, changements de fonctionnement, ...).

Par ailleurs, la P.A.S.S. a besoin de formaliser des liens avec les organismes de veille sanitaire tels le CLAT, le CEGIDD et le Centre de Vaccination, afin de clarifier les protocoles de prise-en-charge sanitaire entre la P.A.S.S. et ces organismes, pour les personnes migrantes résidant au CAO de Bretteville-sur-Laize et pour lesquelles des bilans de santé sont demandés. En effet, la baisse de l'activité médicale correspond à un accueil moins important de résidents du CAO de Bretteville-sur-Laize, le mode de prise-en-charge des examens n'ayant pas été clairement fixé.

Il est également important que la P.A.S.S de Falaise puisse se repositionner et rappeler ses missions aux services et organismes médico-sociaux du territoire, pour redonner de la fluidité entre la P.A.S.S. et le réseau de partenaires.

D'autres difficultés sont des freins pour une prise en charge satisfaisante des personnes, constatées chaque année, notamment:

- > l'absence de transports sur le territoire
- > l'absence d'hébergement d'extrême urgence
- > l'accès aux soins dentaires

## 2.4 Bilan financier

Charges directes		Recettes	
T1 - Dépenses de personnel	<b>84 913,15</b>	Enveloppe MIG	<b>74 900,00</b>
- personnel médical	28 883,22	- PASS	74 900,00
- personnel non médical	56 029,93		
T3 -Dépenses gén. et hôtelières	<b>47,57</b>		
T4 - Amortissements	<b>251,32</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>85 212,04</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>74 900,00</b>

## 3 - PARTENARIAT

### 3.1 Remarques

La mise en place d'un accompagnement des personnes pour l'accès aux soins et pour l'accès à leurs droits ne pourrait s'envisager sans collaboration étroite avec les différents partenaires du territoire, voire au-delà du territoire.

Le travail de la P.A.S.S. en faveur de l'insertion de la personne dans les dispositifs de droit commun suppose de s'élargir sans cesse à de nouveaux réseaux. En effet, la nature des demandes est variable et incite à solliciter de nouveaux partenaires ou renforcer des liens avec eux. A l'inverse, des partenariats peuvent se distendre, les besoins des personnes accueillies ne nécessitant plus de les solliciter (ex : SOLIHA-service de coordination départementale des gens du voyage).

### 3.2 Rencontres 2019

- Invitation à l'inauguration du Centre de Planification de Falaise désormais installé dans les locaux du Centre Médico-Social de Falaise.
- Participation aux commissions d'orientation du SIAO 14 à Falaise et participation à une commission d'orientation d'Urgence à Caen. Ces réunions sont l'occasion de rencontrer des professionnels du secteur de l'insertion et de repérer de nouveaux dispositifs ou protocoles d'orientation.
- Participation aux réunions d'information proposées par la cellule DETRES de la CPAM du Calvados.
- Présentation de la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) par M-GOUCHON,

coordonnateur, et M. FOLLIOU, infirmier ;

- Rencontre avec Mme DELAVAUULT, responsable du service des appartements de coordination thérapeutique de la Croix Rouge.
- Rencontre avec David Leroy , infirmier coordonnateur à la P.A.S.S, de la Miséricorde, à propos notamment de la coordination à mettre en place entre les P.A.S.S, le CLAT, le CEGIDD et les centres de vaccination.
- Participation à des ateliers de travail organisés par Madame TRANCHANT coordinatrice régionale des P.A.S.S (atelier « COPIL PASS », carnet –Passeport de Santé, réunion d'échange de pratiques professionnelles).
- Le comité de Pilotage 2019 de la P.A.S.S de Falaise a eu lieu le 29/01/2020, permettant de raviver les partenariats et d'aborder la question d'une éventuelle mise en place de permanences délocalisées.

### **3.3 Convention**

- Convention établie entre la P.A.S.S de Falaise et la CPAM du Calvados

Les échanges de cette année ont entretenu une véritable dynamique pour apporter à la P.A.S.S. de nouveaux partenaires et une actualisation ou meilleure connaissance des dispositifs susceptibles de répondre aux besoins de personnes accueillies.

Par ailleurs, le travail proposé par la coordination régionale des P.A.S.S apporte une réflexion donnant une nouvelle impulsion dans le fonctionnement de la P.A.S.S., tout en tenant compte des particularités d'organisation propres au Centre Hospitalier de Falaise et au territoire.

## **3 – FORMATION**

- Présentation de la P.A.S.S à l'IFSI (Institut de Formation de Soins Infirmiers)
- Participation d'un interne en médecine à des consultations médicales
- Accueil d'une stagiaire en formation d'assistante du service social

## **Conclusion**

Si l'année 2019 enregistre une légère baisse de la file active de la P.A.S.S, il apparaît qu'un investissement important a été fait pour rencontrer les partenaires agissant sur le territoire et pour s'informer du nouveau fonctionnement de certains services.

Elle a également souligné le rôle « moteur » des rencontres avec les professionnels d'autres P.A.S.S.

Toutefois, elle a mis en évidence la nécessité pour la P.A.S.S de Falaise de reprendre des initiatives auprès de ses partenaires afin de rappeler ses missions d'accès aux soins sur le territoire et d'améliorer la coordination de la prise en charge médicale et de l'accompagnement des personnes accueillies.

Par ailleurs, le projet de mise en place de permanences délocalisées a été discuté avec la perspective d'une concrétisation à Saint Pierre en Auge et à Pont d'Ouilly à la fin de l'année 2020